

L'honorable député de Richmond et Wolfe (M. Ives) nous a dit comment ces étoffes se fabriquent en faisant tenir ensemble la laine chiffon avec un peu de laine canadienne. En terminant j'attirerai l'attention sur le fait que le prix de la laine était regardé comme un inconvénient dès 1878. Le 2 juillet de cette même année, pendant les élections, le *Mail* reproduisait l'extrait suivant du *Canadian* de Sarnia :

Le prix de la laine cette année est une des tribulations des cultivateurs. Pour la meilleure qualité de laine ils ne peuvent avoir que 22 cents, tandis qu'elle vaut 32 cents l'autre côté de la rivière. Les producteurs de laine sont entièrement à la merci des yankees, le gouvernement ne protège pas nos cultivateurs, et la laine est importée au Canada en franchise. Un gouvernement qui permet une telle injustice ne mérite pas la confiance du peuple.

Aujourd'hui que le prix de la laine varie entre 15 et 18 cents la livre, je puis répéter "les cultivateurs sont à la merci des yankees, et le gouvernement qui permet une telle injustice ne mérite pas la confiance du peuple."

M. CHARLTON : Les citations que j'ai faites ont été mises en doute par l'honorable député de York-Ouest (M. Wallace). Voici ce que je trouve dans le rapport de Chicago, publié dans le *Globe* d'aujourd'hui.

Forbes et Cie ont reçu aujourd'hui la dépêche suivante de Chicago par leur ligne spéciale : il n'y a pas de changements appréciables dans les taux du fret, bien que les prix soient plus fermes, par suite de la rareté des wagons. Le blé—livrable au gré du vendeur, 80½ ; livrable au gré de l'acheteur, 84½.

M. DUNDAS : Quelles sont les conditions de livraison ?

M. CHARLTON : Je ne suis pas assez familier avec les expressions de bourse pour le dire, mais lorsque j'ai cité les prix j'ai dit que le blé à demande était à 84½. Si les prétentions de l'honorable député étaient exactes, si le blé valait 77 cents à Chicago et 83 à Toronto, la différence ne paierait pas la moitié du fret ; ainsi, même à ce prix le blé était plus cher à Chicago qu'à Toronto.

M. WALLACE (York) : Dans le même paragraphe du rapport de Forbes et Cie, qui a été reçu par leur ligne privée, et que l'honorable député vient de lire, il peut voir que le 26 mars le blé était à 77½ ; minimum, 76½. Lorsqu'il donna les prix, d'après les journaux, il laissa entendre à la Chambre très distinctement que c'était là les prix auxquels le blé se vend aujourd'hui à Chicago. Si ce n'est pas cela, à quoi tendait sa comparaison entre les prix de Toronto et ceux de Chicago, les uns en mars et les autres en juin. L'honorable député nous demande de croire qu'il ne comprend pas le sens des expressions "offres et demandes." S'il ne le comprenait pas il n'aurait pas dû citer le paragraphe. Les demandes peuvent donner le prix de vente pour dans plusieurs mois. Nous savons tous que les prix à Chicago sont donnés des mois d'avance, et que le blé livrable en mai prochain est plus cher que celui qui est livrable aujourd'hui ; les livraisons de juin sont encore plus élevées et celles de juillet plus encore. En faisant ces citations l'honorable député aurait dû donner les prix des ventes du jour.

M. CHARLTON : Que je comprenne ou non l'expression "offres et demandes," lorsque j'ai cité les prix j'ai dit que le blé à Chicago était à 84½ cents à demande. Si je ne comprenais pas cela, l'honorable député de York le comprenait. Je répète que 77 cents à Chicago est relativement plus élevé que 83 à Toronto.

M. WALLACE : Je n'admets pas que 77 cents à Chicago soit un prix plus élevé que 83 cents à Toronto. On a dit et répété que les prix du fret de Chicago à un port de mer sont moins élevés que de Toronto à un port de mer ; et si les prix de Liverpool régissent le marché, les prix de Chicago devraient être plus hauts que ceux de Toronto. Les prix de Toronto sont de six cents plus élevés ; nous savons de plus que le blé n° 1 de Chicago est différent du blé n° 1 de Toronto. A Chicago le blé dur du printemps n'est pas récolté dans les environs de Toronto, et il n'est pas coté. Ce qui est coté à Toronto, c'est le blé du printemps d'On-

tario, et ce blé à Toronto vaut six cents de moins que le blé de Chicago.

Ainsi il y a une différence de 13 cents dans la valeur relative du blé dans ces deux villes.

M. DUNDAS : L'honorable député de York a si bien répondu aux comparaisons de l'honorable député de Norfolk quant au prix du blé à Chicago et Toronto, que je n'ai plus à m'occuper de sa comparaison entre les prix de Toronto et Buffalo. Je vois par le *Globe* que le blé à Buffalo est coté à 91 cents et une fraction—l'honorable député a dit 92—pour le blé dur n° 1. L'honorable député devrait savoir que le blé dur n° 1 vaut de 5 à 7 cents, et même 10 cents de plus que le blé ordinaire du printemps, sur le même marché, à la même date, et il est tout à fait injuste de prendre une qualité de blé sur un marché, de la comparer avec une autre qualité sur un autre marché, lorsque l'une vaut certainement de 5 à 7 cents de plus que l'autre.

Les honorables députés de l'autre côté disent que le prix du blé est déterminé par le marché de Liverpool. S'il en était ainsi les prix de Chicago et de Toronto devraient être à peu près les mêmes, puisque le fret est à peu près le même. Tous ceux qui sont dans le commerce savent parfaitement que le fret entre Chicago et Liverpool n'est pas d'un cent plus élevé que de Toronto à Liverpool. Je crois même qu'on peut obtenir de meilleures conditions de Chicago que de Toronto. Ainsi il y a une différence nette de six cents et une fraction en faveur des prix de Toronto, contre ceux de Chicago, pour le blé de même qualité.

Les honorables députés de la gauche prétendent continuellement que nous avons promis que le prix du blé serait augmenté et que nous aurions toujours des prix élevés pour le blé, la laine et les autres produits.

J'aimerais à leur demander une fois pour toutes quel est le membre du gouvernement ou le député éminent du parti qui ait jamais prétendu que sous le régime de la politique nationale le blé serait cher. Ce que nous disions alors et ce que nous disons aujourd'hui, c'est que la politique nationale, en mettant le marché domestique aux mains de nos cultivateurs, a augmenté la valeur d'une grande partie du blé destiné à la consommation dans le pays. Voilà ce que nous disions que ferait la politique nationale et c'est ce que nous prétendons qu'elle a fait ; je répète donc que l'honorable député devrait, une fois pour toutes, ou cesser de faire de fausses assertions quant à ce que nous avons dit autrefois, ou bien qu'il prouve que nous les avons faites.

M. McNEILL : L'honorable député d'Elgin paraît très ennuyé par la politique nationale parce que, dit-il, tant qu'elle a duré nous n'avons pas importé de chiffons au Canada.

M. CASEY : Non.

M. McNEILL : Que tant qu'a duré la politique nationale, il ne s'est rien fait dans le commerce de l'importation des chiffons.

M. CASEY : Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. McNEILL : C'est-à-dire qu'avant la politique nationale on n'importait pas de chiffons.

M. CASEY : Non ; je rapportais les paroles de l'honorable député d'Essex-Sud (M. Wigle), qui a dit qu'avant l'adoption de la politique nationale l'industrie de faire de la laine avec des chiffons n'existait pas aux fabriques de Weston. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas d'importation.

M. McNEILL : J'ai compris que l'honorable député avait dit distinctement qu'il n'y avait pas d'importation, et je crois que nous pouvons facilement comprendre pourquoi il en est ainsi ; c'est parce que probablement nous avions des chiffons en abondance chez nous. Depuis l'adoption de la politique nationale, cependant, nous trouvons que nous pouvons vêtir notre population convenablement, et nous importons nos chiffons de l'étranger.